

croyant que le ciel voulait les punir pour le crime de l'un d'eux.

Cette histoire après coup, inventée par les Sioux en 1739, pour pallier leur forfait, n'est qu'un tissu de faussetés. Ces brigands, comme toujours, après cet assassinat, cherchèrent à s'excuser et à faire peser tout le poids de la responsabilité sur un seul, sauf à recommencer tous ensemble, à la première occasion. Cette prétendue délibération sur le sort du P. Aulneau et décision en sa faveur, n'eurent lieu qu'après sa mort, lorsqu'ils commencèrent à craindre la vengeance des Français.

Trois semaines après la mort du P. Aulneau, cinq voyageurs canadiens, accompagnés de quelques sauvages du Sault-Ste-Marie, ayant abordé dans cette île, trouvèrent les corps des voyageurs gisant sur la grève. Ils virent les têtes des Français posées sur des robes de castor et la plupart sans chevelure. Le P. Aulneau avait un genou en terre, une flèche dans la tête, le sein ouvert, sa main gauche contre terre, la droite élevée.

Le sieur de La Vérendry était couché sur le ventre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, sans tête, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic.

Les Sioux avaient respecté le corps du P. Aulneau, qui n'avait subi aucune profanation.

L'île en question, comme presque toutes celles du lac des Bois, n'est qu'un rocher couvert d'une couche d'humus tellement légère, qu'il n'est pas prudent d'allumer le feu ailleurs que sur le rivage.

Une fois que la tourbe est embrasée, il arrive souvent qu'elle se consume entièrement, laissant le rocher à nu. Nos voyageurs enlevèrent donc ces quelques pouces de terre à un endroit peu éloigné du rivage et y déposèrent le corps du missionnaire qu'ils couvrirent ensuite de pierres en forme de tumulus d'une hauteur de 1 à 2 mètres. En